

Bourse d'Alger : Vers l'introduction d'entreprises publiques (document)

Pour Oxford Business Group, la privatisation partielle de sociétés financées par le gouvernement s'inscrit dans le cadre d'une stratégie nationale visant à encourager les investissements et les cotations à la Bourse d'Alger.

Divers projets de cession de 20 % d'actions dans huit entreprises publiques algériennes, notamment de grandes institutions financières et l'un des trois opérateurs de téléphonie mobile du pays, devraient se concrétiser dans le courant de l'année, et donner ainsi une nouvelle impulsion à la Bourse algérienne.

La privatisation partielle de sociétés financées par le gouvernement s'inscrit dans le cadre d'une stratégie nationale visant à encourager les investissements et les cotations à la Bourse d'Alger, restée sous-développée depuis son ouverture en 1998. La direction de la Bourse espère enregistrer 45 nouvelles cotations au cours des cinq années à venir, dans l'optique d'accroître la capitalisation boursière pour atteindre la barre des 10 milliards de dollars.

L'introduction en Bourse d'entreprises financées par le gouvernement devrait jouer un rôle déterminant dans le projet d'expansion, à l'instar des efforts de modernisation actuellement déployés, ainsi que d'autres initiatives, telles que la possible levée des restrictions qui empêchent à l'heure actuelle les investissements étrangers dans les Bourses locales.

Un projet d'expansion

Quatre sociétés seulement, dont la capitalisation boursière combinée s'élève à près de 14 milliards de dinars algériens (129 millions d'euros), sont actuellement cotées sur le marché des actions de la Bourse d'Alger. Ce faible niveau d'activité s'explique en grande partie par la nature des entreprises nationales algériennes, essentiellement de grandes sociétés financées par le gouvernement, dirigées par la compagnie pétrolière et gazière publique Sonatrach, et de petites entreprises familiales. Quelques grands conglomérats privés, tels que Cevital, font néanmoins exception à la règle.

Les huit sociétés visées pour une introduction en Bourse sont la Compagnie algérienne d'assurance et de réassurance (CAAR), une compagnie d'assurance publique qui détenait en 2012 une part de marché dommages de près de 17 %, le Crédit populaire d'Algérie (CPA), la troisième banque du pays en termes d'actifs, et l'exploitant minier Cosider Carrières, filiale de la société de travaux publics Cosider, détenue par l'État.

L'Entreprise nationale des aménagements hydrauliques, spécialisée dans l'approvisionnement en eau et l'assainissement, figure également sur la liste, ainsi que trois cimenteries détenues par le Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA), une société holding publique, et Algérie Télécom Mobile, mieux connu sous son nom commercial Mobilis. Mobilis, filiale du groupe public Algérie Telecom, est le second opérateur de téléphonie mobile du pays en nombre d'abonnés, avec une part de marché